

4 mai 2012



FÉDÉRATION  
WALLONIE-BRUXELLES

### **Matinée Forum “Projets communaux de santé”**

Allocution de Fadila LAANAN, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles

\*\*\*

Vendredi 4 mai 2012 – 9h30

Salle des Congrès de l'asbl Amazone,

Rue du Méridien, 10

10220 Bruxelles

**Contact:**

**Aurore Dierick**

Porte-parole

Cabinet de Fadila Laanan, Ministre de la Culture, de l'Audiovisuel, de la Santé et de l'Égalité des chances de la Fédération Wallonie-Bruxelles

Place Surllet de Chokier, 15-17 - 1000 Bruxelles

Tél. : +32/(0)2/801.70.20

Gsm : +32/(0) 477/89.53.86

E-mail : [aurore.dierick@gov.cfwb.be](mailto:aurore.dierick@gov.cfwb.be)

Internet : [www.laanan.cfwb.be](http://www.laanan.cfwb.be)

Mesdames et Messieurs les Bourgmestres,  
Mesdames et Messieurs les Présidents de CPAS,  
Mesdames et Messieurs les Responsables de projets,  
Mesdames et Messieurs en vos titres et qualités,

C'est un réel plaisir de vous accueillir aujourd'hui à cette matinée de rencontre et d'échange sur la thématique de la réduction des inégalités sociales de santé.

« Tous les Belges ne sont pas égaux devant la santé. Et l'ampleur de ces inégalités est choquante. » C'est en ces termes qu'en 2007 déjà, la Fondation Roi Baudouin interpelait les mandataires politiques au travers d'un communiqué de presse à la veille des élections fédérales.

Les objectifs de la promotion de la santé tels qu'établis par la Charte d'Ottawa en 1986 encouragent à mener une action globale qui agit sur l'ensemble des déterminants sociaux qui influent sur les inégalités sociales de santé.

Le Conseil Supérieur de la Promotion de la Santé a ainsi pu identifier cinq déterminants majeurs des inégalités sociales de santé :

- ceux liés avant tout aux ressources personnelles, c'est-à-dire les ressources financières ou le statut socio-économique ;

- ceux d'ordre structurel, il faut comprendre ici l'accès aux soins de santé, à un cadre de vie sain mais également à la culture ;
- ceux qui dépendent de l'environnement social ;
- ceux issus des comportements à risque ou plus simplement des compétences sociales ;
- et enfin ceux dépendant du niveau macro-social.

La diversité et la complexité de ces déterminants induisent une nécessité de mener des actions concertées entre les différents niveaux de pouvoir et entre les divers acteurs de terrain. Il s'agit aussi d'agir sur du long terme si l'on veut pouvoir répondre efficacement à cette problématique.

Pour être efficace, il faut que tous les niveaux de pouvoir s'investissent. C'est pourquoi j'ai décidé de soutenir les projets locaux des communes et des CPAS.

Pour mettre en place une dynamique au niveau local, j'ai souhaité développer un réseau. Et la journée d'aujourd'hui en est une des manifestations visibles.

Cette dynamique a été initiée en 2010 grâce à 42 communes et CPAS, au soutien des Centres Locaux pour la Promotion de la Santé. Aujourd'hui, 47 projets sont soutenus. Ils portent sur 3 thématiques prioritaires :

Tout d'abord, la promotion des attitudes saines chez les jeunes et les personnes âgées ; deuxièmement, la sensibilisation à la consommation responsable d'alcool et enfin, la promotion de la santé en matière d'environnement.

Malgré les 89 projets de qualité qui ont été développés jusqu'à présent, la lutte contre les inégalités sociales est toujours d'actualité. En cette période de crise, ces inégalités ont tendance à se creuser de plus en plus. Il est donc primordial de continuer à mener des actions communes afin de les réduire.

C'est pourquoi, j'adresserai, dans les prochaines semaines, un troisième appel à projets visant à réduire ces inégalités sociales de santé. Les communes et les CPAS recevront avant les vacances d'été les modalités pratiques de ce nouvel appel.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

Mon rôle en tant que Ministre de la Santé est d'initier et de soutenir un réseau d'opérateurs pour lutter contre les inégalités sociales de santé.

Pour vous accompagner dans la conception et la rédaction de votre projet, vous pourrez faire appel (gratuitement) au Centre local de promotion de la santé de votre arrondissement ou de votre province.

L'asbl Sacopar que vous connaissez est chargée de mettre en place un réseau des projets locaux notamment via le site Internet qui a été développé à cet effet : [www.sante-communes.be](http://www.sante-communes.be).

Elle a également pour mission l'organisation de journée de rencontre délocalisée pour les promoteurs de projets afin de permettre l'échange de bonnes pratiques sur certaines thématiques spécifiques.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

J'en viens maintenant au programme de cette matinée de rencontre et d'échange placée, elle aussi, sous le signe de la mise en réseau des projets et des pratiques rencontrées dans le développement de projets communaux de santé.

Tout d'abord, Martine Bantuelle, Directrice de l'asbl Sacopar, vous présentera « la lentille ISS ». Un nouvel outil pour l'évaluation des projets locaux en matière de réduction des inégalités sociales. Cet outil a été développé par un groupe d'experts sous l'égide de la Fondation Roi Baudouin.

Ensuite, Isabelle Godin, professeur à l'École de Santé Publique de l'Université Libre de Bruxelles, prendra la parole pour préciser le concept d'inégalités sociales de santé. Elle vous apportera un éclairage scientifique sur cette problématique complexe.

Après une courte pause, plusieurs projets nous seront présentés. Ce sera le moment d'échanges de vos idées, vos points de vue et vos éventuelles questions.

Enfin, avant un lunch bien mérité, nous assisterons à une représentation de la troupe « improvisation.be » qui apportera une touche une image humoristique de cette matinée.

\*\*\*

Mesdames et Messieurs,

Je souhaite remercier l'ensemble des intervenants et organisateurs de cette matinée : Isabelle Godin pour son intervention, la troupe « Improvisation.be » et les CLPS pour leur présence active dans l'animation des ateliers de la deuxième partie de la matinée mais également pour leur implication tout au long de l'année dans le soutien à la construction, au suivi et à l'évaluation des projets. Ils réalisent un travail très précieux.

Je tiens aussi à remercier Martine Bantuelle qui dirige l'asbl Sacopar ainsi que son équipe pour la coordination de cet événement et le travail qu'elle réalise pour mettre les projets en réseau.

Enfin, j'espère pouvoir continuer à compter sur votre implication dans la mise en place de projets en faveur de la santé et du bien-être pour tous. Votre action est essentielle pour réduire les inégalités sociales de santé.

Je vous souhaite une matinée pleine d'échanges fructueux.

**La Ministre de la Santé**

**Fadila LAANAN**